

BO!

Bourg d'Oisans

Les Brèves

juin 2025



BO!
Bourg d'Oisans

contact : 04 76 11 12 50

accueil@mairie-bourgdoisans.fr

www.mairie-bourgdoisans.fr

 Mairie Le Bourg d'Oisans - Isère

L'accueil Mairie / CCO est ouvert

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Ouverture prolongée les lundis, mardis et jeudis jusqu'à 18h30 sur RDV

Retrait des titres sécurisés lors des permanences

les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 14h

ou sur rendez-vous via le site Mairie



**Chères bourcates,
chers bourcats,**

Je vous présente les dernières brèves de notre mandat. L'occasion d'un retour sur les réalisations effectuées, que je pense exceptionnelles, et l'investissement de mon équipe municipale que je remercie.

Oui, notre Bourg d'Oisans a vraiment changé et j'en suis fier. Quelques étapes marquantes...

2020. L'année de notre élection, a débuté avec une crise sanitaire sans précédent. La COVID 19 a frappé notre territoire, comme toute la France. Nous nous sommes mobilisés pour fabriquer des masques, recruter des bénévoles, organiser des ateliers de couture, organiser un centre de vaccination au foyer municipal, porter assistance, avec nos services, aux personnes les plus vulnérables. Je n'oublierai pas les nombreux bénévoles qui ont participé, les commerçants et particuliers qui nous ont fourni gratuitement des tissus de qualité pour la confection des premiers masques, les médecins et infirmières qui se sont mobilisés au centre de vaccination pendant de longues journées.

Cette même année, malgré le contexte, nous avons terminé la construction de la nouvelle école élémentaire que nous avons pu inaugurer pour la rentrée scolaire. Les travaux de l'école maternelle ont également été réalisés.

Nous avons achevé le jardin du souvenir au-dessus du cimetière du belvédère et nous avons fait installer, dans le parc de la mairie, de nouveaux espaces de jeux pour les enfants, ainsi qu'un pump track au théâtre de verdure et un city stade près du boulodrome.

En 2021 nous avons réalisé l'aménagement de la salle du premier étage du foyer municipal, avec la mise en place d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, un escalier de secours extérieur. Cette salle baptisée *salle de l'Or de la*

Gardette a accueilli notre musée temporaire pendant la durée des travaux du musée. Cette même année, notre commune a été lauréate du label *Petites villes de demain*, après un an d'études avec des prestataires privés et de nombreux échanges collaboratifs et constructifs avec tous les services de l'état et du département.

2022 a vu le lancement des études pour la rénovation du musée et sa mise en conformité. Nous avons abouti au choix d'un architecte et d'un scénographe, après de très nombreuses réunions des élus, sous la direction de l'adjointe à la culture Ghislaine Croibier- Muscat, des agents du Parc national des Écrins, des membres du club de minéralogie du Bourg d'Oisans.

Une mise en mouvement qui a permis dès 2023 le début des travaux du musée, avec le déménagement des minéraux dans la salle de l'or de la Gardette. L'inauguration du nouveau musée GALTA est prévue le 27 juin 2025.

L'année 2023 a permis le démarrage des aménagements du lac de Buclet qui dispose aujourd'hui de parcours partagés, d'équipements sport/nature, d'espaces de pique-nique, de toilettes sèches, de panneaux pédagogiques...

2023 et 2024 ont permis l'aménagement du village de la Paute avec la remise à neuf du réseau d'eau potable, le remplacement de l'éclairage public par de nouveaux réverbères à LED, la réalisation d'un nouveau revêtement de la chaussée.

Sur ces deux années, nous avons abouti à la réalisation de la nouvelle place du cristal et de sa halle labélisée *Bois de France* inaugurée en fin d'année 2024.

Ce début d'année 2025, voit encore se réaliser de nombreux aménagements. L'entrée sud du Bourg d'Oisans avec la restructuration de l'avenue Aristide Briand comprenant le remplacement du réseau d'eau potable, du réseau d'assainissement, le remplacement de l'éclairage public, la création de trottoirs, de pistes cyclables, la remise à neuf du revêtement de la chaussée.

Je suis conscient que tout cela ne s'est pas fait sans nuisances, je vous renouvelle mes excuses pour les désagréments contraints et subis, mais ils étaient nécessaires pour parvenir à la modernisation de notre Bourg et renforcer l'attractivité de notre village. Nous pouvons désormais profiter de nouveaux espaces qui apaisent notre bourg, permettent plus de convivialité et de sécurité.

D'autres projets viennent de démarrer ou sont sur le point de débiter. Remplacement du réseau d'eau du village des Alberges, remise à neuf du revêtement de la chaussée, remise à neuf de la toiture des services techniques...

2025 verra aussi le lancement des travaux pour la création d'un centre funéraire au belvédère pour une livraison début 2026, lancement également des études pour la réalisation d'un stade de foot avec un revêtement synthétique, d'une aire de jeux au village de la Paute.

L'ensemble de ces travaux est le résultat d'un travail important mené par nos services et moi-même avec l'objectif d'être éligibles à un maximum de subventions de l'état, du département et de la région. Le tout pour un montant espéré de cinq millions d'euros.

Malgré ces investissements très importants comme je vous l'avais promis je n'ai pas augmenté les impôts locaux de notre commune, le montant global des subventions aux associations n'a pas baissé, nous avons même augmenté notre participation pour l'achat des forfaits de ski aux scolaires. Le budget animation a été maintenu avec des choix de prestataires de grande qualité.

Pour conclure mon propos sur le bilan des actions portées par mon équipe municipale au cours du mandat, il me semblait également important de vous apporter des éléments d'explication sur les derniers soubresauts qui ont eu lieu au sein du conseil municipal, depuis le vote du budget 2025.

En effet, lors du conseil municipal du 28 mars dernier, une partie de mon équipe municipale s'est désolidarisée de notre projet politique

pour la commune et ce, en votant contre le budget, budget qui s'inscrit dans la continuité de notre plan de mandat.

Ce positionnement de certains élus va à l'encontre des valeurs que nous avons affichées depuis 2020 : solidarité avec notre projet, sens de l'intérêt général qui dépasse les intérêts particuliers et les ambitions politiciennes, respect des engagements qui nous lient aux bourcates et bourcats.

Fort de cette situation, et parce que la loi me le permet, j'assume mes responsabilités de maire, en conséquence de quoi j'ai retiré les délégations de 5 élus de ma majorité à qui j'avais accordé, en 2020, toute ma confiance et qui ont décidé d'emprunter d'autres voies. Il n'en demeure pas moins que la vie municipale se poursuit et je peux vous assurer de mon investissement et de celui des élus qui sont restés fidèles à nos engagements, pour aller jusqu'au bout du projet qui nous lie.

Ainsi, un bel été s'annonce avec un programme d'animations riche et varié avec déjà cette 18ème édition de l'Alpe d'Huzes, qui a fait rimer Bourg d'Oisans avec solidarité et engagement dans la lutte contre le cancer.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et de très bonnes vacances 2025

Guy VERNEY, Maire du Bourg d'Oisans



Vie économique

Un marché qui prend désormais toute sa... «Place» !

L'implantation du nouveau marché est maintenant finalisée. De nombreux ajustements ont été nécessaires pour accueillir dans les meilleures conditions les commerçants non sédentaires, abonnés comme passagers. La halle, dorénavant pleinement intégrée, joue un rôle central en mettant en valeur nos producteurs locaux, dans un cadre fonctionnel et attractif.

Le nouveau périmètre du marché englobe :

- la rue De Gaulle (à partir de la pâtisserie Gilly)
- la rue Viennois, côté rue de la République
- le début de la rue Graziotti
- et surtout la place centrale, avec sa nouvelle halle, véritable symbole du renouveau et du dynamisme du Bourg d'Oisans.

La majorité des commerçants non sédentaires exprime aujourd'hui une grande satisfaction face à cette nouvelle organisation, et de nombreux clients locaux et visiteurs s'y retrouvent avec plaisir.



Un partenariat dynamique avec l'association des commerçants pour faire vivre le cœur de ville

Au Bourg d'Oisans, le dynamisme du centre-ville repose aussi sur l'engagement de l'association des commerçants *La Vitrine du Bourg d'Oisans*. Portée par son président et l'ensemble des membres de son bureau, cette association joue un rôle clé dans l'animation locale et la valorisation de nos commerces de proximité. Ce partenariat fort entre la commune et *La Vitrine du Bourg d'Oisans* est un véritable levier de vitalité pour le cœur de ville. Une coopération gagnant-gagnant, fondée sur l'initiative locale et la volonté partagée de créer du lien entre commerçants, habitants et visiteurs.

Des actions concrètes depuis le printemps

Depuis avril, plusieurs temps forts ont marqué la vie du Bourg d'Oisans grâce à l'implication directe de l'association :

- *Le Salon des bonnes affaires*, dont la 2e édition a rencontré un franc succès au foyer municipal. Cette initiative portée par les commerçants locaux a permis de mettre en lumière les produits et savoir-faire du territoire dans une ambiance conviviale.
- *Le Printemps des jardins*, véritable temps fort du mois de mai, a rassemblé passionnés de nature, jardiniers amateurs et familles autour de stands, d'animations et de conseils pour embellir leurs extérieurs.
- *La première Bourse aux vélos*, nouveauté cette année, a trouvé naturellement sa place dans le prolongement de la traditionnelle Bourse aux skis, organisée chaque hiver par l'association des pisteurs secouristes de l'Oisans.

Une mobilisation collective saluée

Ces événements, devenus incontournables, sont le fruit d'un travail collectif. La commune adresse un grand merci à l'association des commerçants pour son engagement, sa créativité et son énergie. Un grand merci également aux services techniques et au service animation, qui œuvrent avec professionnalisme et passion pour assurer la réussite de chaque rendez-vous.

Ces actions, riches de sens et de rencontres, témoignent de l'attachement profond des acteurs locaux au rayonnement du Bourg d'Oisans. Ensemble, nous continuons à faire vivre notre ville, avec enthousiasme et conviction.

Rappel des obligations pour les enseignes et les terrasses

Après un travail en collaboration avec les commerçants et la commune, les terrasses ont été validées individuellement pour cette année. Afin de garantir une cohabitation agréable entre les différents usages de l'espace public, la commune souhaite rappeler quelques règles importantes concernant les enseignes et les futures demandes de terrasses

Changement ou installation d'enseigne

Tout projet de modification ou d'installation d'une nouvelle enseigne (enseigne lumineuse, drapeau, signalétique en façade, etc.) doit faire l'objet d'une demande préalable auprès des services compétents de la mairie. Cette procédure est essentielle pour assurer le respect du règlement local de publicité et contribuer à une esthétique cohérente en centre-ville.

Demande de nouvelle terrasse

De même, l'installation d'une terrasse, qu'elle soit saisonnière ou permanente, nécessite une autorisation délivrée par la mairie. Les demandes



doivent être formulées en amont, afin de permettre une étude du dossier en lien avec les règles d'utilisation du domaine public (dimensions, emprise au sol, horaires, mobilier, circulation des piétons, etc.). Cette demande devra être faite fin novembre pour une application en Janvier 2026. La facturation se fera au mois rendant ainsi le traitement des besoins facilité et au plus près de la réalité. Nous ne parlerons plus de saison haute ou saison basse nous parlerons d'un prix au m² par mois. La mairie reste à la disposition des commerçants pour les accompagner dans leurs démarches. N'hésitez pas à contacter les services concernés (ASVP ou service urbanisme) pour toute information ou dépôt de dossier.

Tourisme

Lancement de la saison touristique : une ville plus conviviale et accueillante

Avec l'arrivée des beaux jours, notre ville entre dans une nouvelle saison touristique placée sous le signe de la convivialité, du partage de l'espace public. Plusieurs aménagements ont été mis en place pour offrir aux habitants, visiteurs et commerçants un cadre de vie répondant, nous l'espérons, aux besoins de chacun.

Piétonnisation des rues De Gaulle et Viennois

Afin de renforcer l'attractivité du centre-ville et d'en faire un véritable espace de détente, les rues De Gaulle et Viennois ont été piétonnisées comme chaque année. Cette mesure permet de profiter d'un cœur de ville apaisé, favorisant les déplacements doux et permettant à l'animation de prendre toute sa place. Les promeneurs, familles et touristes peuvent ainsi déambuler en toute sécurité, dans nos rues commerçantes du centre.



Avenue Aristide Briand : des trottoirs élargis pour une meilleure circulation piétonne

Des travaux d'élargissement des trottoirs ont également été entrepris sur l'avenue Aristide Briand. L'objectif : améliorer la fluidité du passage pour les piétons, notamment en période de forte affluence. Ce nouvel aménagement facilite les déplacements tout en assurant une meilleure accessibilité pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Chacun pouvant ainsi profiter sereinement du centre Bourg et des commerces.

Un cadre commun pour une ville partagée

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une volonté forte : faire de notre ville un espace commun, chaleureux et vivant, où chacun trouve sa place. Grâce à ces aménagements, la saison touristique s'ouvre sous les meilleurs auspices, avec l'ambition d'accroître l'attractivité du Bourg d'Oisans et ainsi soutenir nos commerçants pour offrir une expérience agréable à tous.



Une Maison pour l'Oisans et le Parc national des Écrins : un lieu de découverte au cœur du Bourg d'Oisans

Une nouvelle étape importante est franchie pour la valorisation de notre territoire : *la Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins* ouvre bientôt ses portes au Bourg d'Oisans. Un espace au service de la nature, du patrimoine et bien sûr des visiteurs !

Installée dans un nouveau bâtiment accessible à tous, cette « *Maison* » accueillera désormais, sous un même toit, les équipes du Parc national des Écrins et de le bureau d'information touristique du Bourg d'Oisans et de l'Oisans, sous la responsabilité d'Oisans Tourisme. Un nouvel espace et de nouveaux aménagements à découvrir sous peu.



Le Bourg d'Oisans : un été 2025 au cœur de la passion cycliste

Si Bourg d'Oisans ne sera pas ville départ du *Tour de France* cette année, notre commune reste plus que jamais ancrée dans la grande histoire du cyclisme. Nous savons tous combien le *Tour de France* occupe une place particulière dans le cœur des passionnés, et combien ces instants, spectaculaires créent des souvenirs collectifs inoubliables.

Et cette année encore, les amateurs de « *la petite reine* » ne seront pas déçus : deux rendez-vous cyclistes majeurs feront vibrer notre territoire.

Étape 18 du Tour de France 2025 au cœur de la décision finale

Le jeudi 24 juillet 2025, l'étape 18 du *Tour de France* - l'avant-dernière étape de montagne - traversera le hameau de Rochetaillée, avant de s'engager sur les rampes mythiques du col du Glandon, à 1.924 mètres d'altitude. C'est ici, dans nos montagnes, que pourrait bien se jouer la décision finale. L'étape se poursuivra jusqu'à Courchevel, pour une arrivée spectaculaire dans les Alpes.

Un moment fort, intense, où nos routes verront défiler les plus grands champions, où l'Oisans sera une nouvelle fois sous les projecteurs.

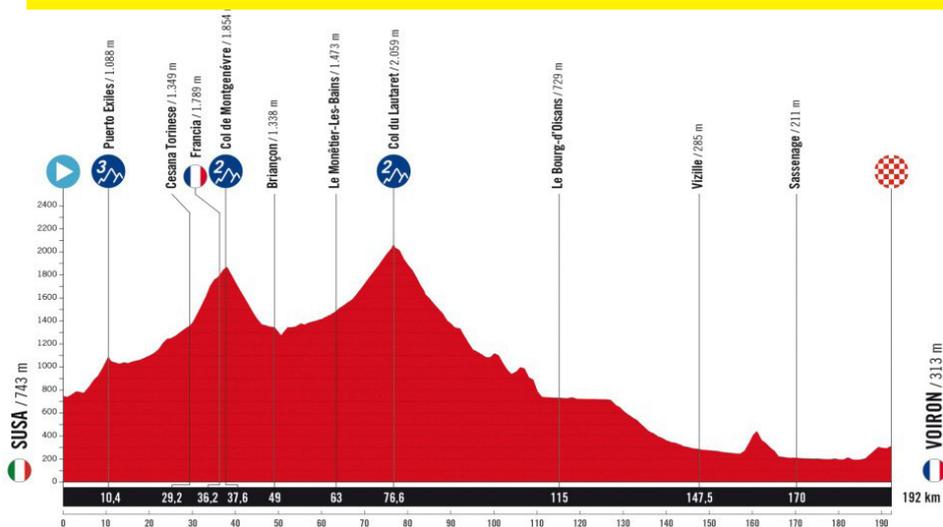
La Vuelta entre en scène : une première en Oisans

Autre moment historique : *la Vuelta*, célèbre Tour d'Espagne, fera une incursion exceptionnelle sur notre territoire ! Le mardi 26 août 2025, les coureurs partiront de Susa (Italie) pour une étape de 192 km, avec un passage difficile mais grandiose par le col de Montgenèvre (1.854 m) puis le col du Lautaret (2.059 m), avant de redescendre vers Voiron, où sera jugée l'arrivée.

Cerise sur le gâteau : Le Bourg d'Oisans verra défiler le peloton dans un moment de pure adrénaline.

Un territoire cycliste par excellence

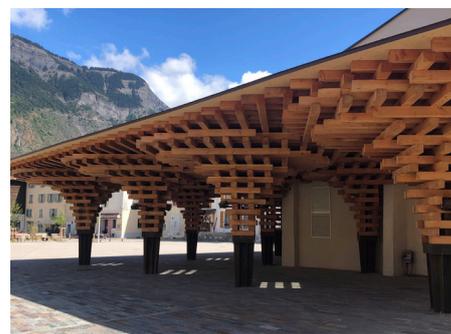
Ces deux événements confirment, une fois encore, le rôle central du Bourg d'Oisans dans l'univers du cyclisme international. Entre les cols mythiques, les infrastructures adaptées, et la passion intacte de ses habitants, notre commune est fière de faire partie de ces lieux qui font rêver les amateurs de vélo du monde entier. Rendez-vous cet été, pour vivre ensemble la ferveur du cyclisme !



La Halle : Un symbole de notre village

La Halle est aujourd'hui un véritable point de repère dans le cœur de notre village. Elle prend toute sa place, non seulement comme un élément architectural d'exception, mais également comme un véritable atout visuel et attractif qui marque le paysage du Bourg d'Oisans.

Grâce à sa construction en bois - bénéficiant du *label Bois de France* - l'impact visuel de la Halle et son intégration harmonieuse dans le paysage environnant, sont remarquables. Il n'est pas rare de voir des visiteurs prendre un moment pour photographier cet ouvrage, souvenir à la fois de leur passage et de l'âme de notre commune. Beaucoup repartent avec non seulement un cliché, mais également avec une image forte et positive du Bourg d'Oisans, devenant ainsi, à leur tour, des ambassadeurs de notre commune. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'implication et la passion de ceux qui ont contribué à sa réalisation. Du premier croquis sur le papier aux dernières touches de finition, de l'originalité des dessins à la technicité de la construction, chaque étape a été pensée dans le but de créer un lieu à la hauteur des attentes des élus, mais surtout des habitants. Nous remercions chaleureusement ceux qui ont mis leur savoir-faire, leur créativité et leur engagement à disposition pour faire de la Halle un symbole significatif, un lieu de rencontre, de convivialité et de fierté pour Le Bourg d'Oisans.



Les règles de location saisonnière

Locations de courte durée : ce que dit la loi

Avec l'essor des plateformes de location type Airbnb, Abritel ou Booking, la commune du Bourg d'Oisans, *station classée de tourisme*, attire chaque année de nombreux visiteurs. Si cette activité soutient l'économie locale, elle doit aussi respecter un cadre légal précis. Voici un rappel des règles en vigueur pour les propriétaires qui souhaitent louer un logement de manière saisonnière.

Qu'est-ce qu'une location de courte durée ?

C'est la location d'un logement meublé à une clientèle de passage, pour une durée courte (à la nuitée, à la semaine...), sans y établir leur résidence principale. On parle aussi de meublé de tourisme.

Au Bourg d'Oisans :

- **Déclaration obligatoire en mairie.** Tout logement destiné à la location touristique doit être déclaré en mairie, via un formulaire CERFA. Un numéro d'enregistrement vous sera alors attribué. Ce numéro est obligatoire et doit figurer sur toutes vos annonces en ligne.
- **Limitation à 120 jours/an pour les résidences principales.** Vous pouvez louer votre résidence principale jusqu'à 120 jours par an. Au-delà, il vous faudra obtenir une autorisation de changement d'usage.
- **Logement secondaire ou vacant.** Si vous louez un logement qui n'est pas votre résidence principale,

il est impératif d'obtenir une autorisation préalable auprès de la mairie, pouvant être soumise à conditions (notamment pour éviter une pénurie de logements à l'année).

Ce que change la loi Lemeur (2024)

Adoptée récemment, la loi Lemeur donne de nouveaux outils aux communes touristiques comme la nôtre :

- Possibilité pour le conseil municipal de fixer une limite inférieure à 120 jours/an si la pression sur le logement devient trop forte.
- Obligation pour les plateformes (Airbnb, Abritel...) de transmettre à la commune les données de location (nombre de nuitées, adresses...).
- Mise en place d'un registre national des meublés de tourisme, renforçant le contrôle et la transparence.

Sanctions en cas de non-respect :

- Jusqu'à 5.000 € d'amende en cas de non-déclaration.
- Jusqu'à 50.000 € d'amende en cas de location illégale ou sans autorisation.

Au Bourg-d'Oisans, la vigilance est de mise. Dans une commune aussi attractive que la nôtre, il est essentiel de garantir un équilibre entre accueil touristique et vie locale. Le respect des règles protège notre patrimoine résidentiel et assure un tourisme durable.

Pour déclarer un meublé de tourisme ou obtenir des renseignements : merci de contacter l'accueil de la mairie.

Communication - image du Bourg

Tournages au Bourg d'Oisans, la commune au cœur de l'image

Le Bourg d'Oisans a une nouvelle fois été choisi comme lieu de tournage pour le cinéma, et c'est avec une grande fierté que nous avons accueilli l'équipe du film *Mata*, réalisé par Rachel Lang, en mars dernier. Ce long-métrage, porté par un casting prestigieux, s'est installé dans notre commune pendant plusieurs jours, réunissant plusieurs figures majeures du cinéma français :

- Eye Haïdara, révélée par le film *Le Sens de la Fête* d'Olivier Nakache et Éric Toledano (nommée au César du Meilleur second rôle), a depuis confirmé son talent au théâtre comme à l'écran.
- Mélanie Laurent, actrice, réalisatrice et chanteuse, connue internationalement grâce à son rôle dans *Inglourious Basterds* de Quentin Tarantino, mais aussi pour ses films engagés comme *Demain* (co-réalisé avec Cyril Dion) ou encore *Respire*.
- Joséphine Japy, actrice connue pour ses rôles dans *Respire* de Mélanie Laurent, *Cloclo*, *Tapie*, ou encore *Le Livre des Solutions* de Michel Gondry. Elle vient de signer son premier film *Qui Brille au Combat* en tant que réalisatrice.
- Raphaël Personnaz, acteur incontournable du cinéma français, vu notamment dans *Quai d'Orsay*, *L'Affaire SK1*, *Boléro* ou encore la série *L'Opéra*. Ce casting prestigieux, associé au regard sensible de Rachel Lang (*Mon Légionnaire*, *Baden Baden*), promet un film fort, humain et ancré dans le réel. Sortie prévue en 2026.

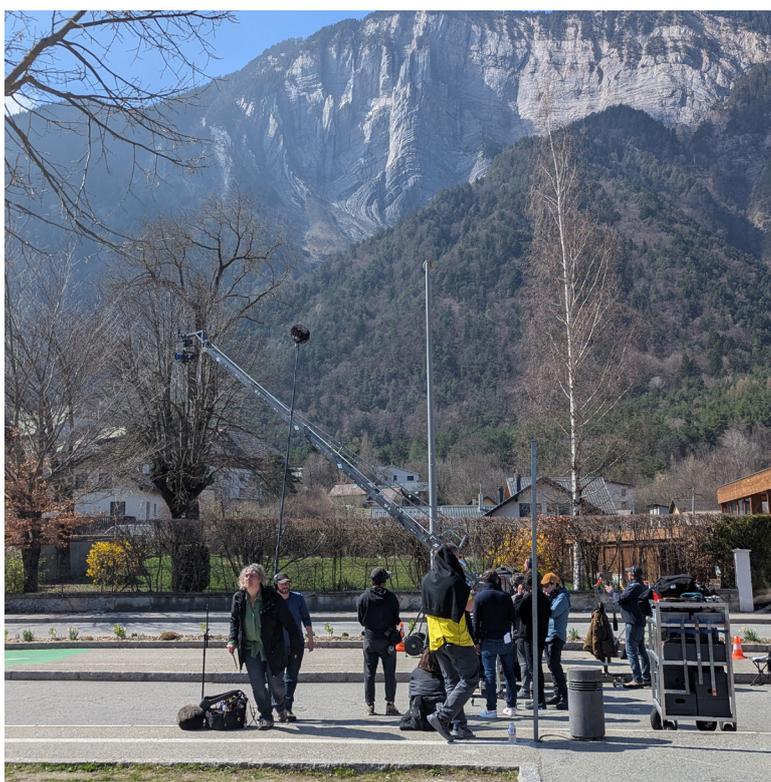
Une commune engagée et une population mobilisée

Le Bourg d'Oisans remercie ses habitants pour leur participation enthousiaste au casting local, et pour leur patience face aux contraintes logistiques liées au tournage, notamment les coupures temporaires de circulation. Votre accueil a permis de faire de ce projet un moment de partage, de fierté collective et l'accueil reçu par l'équipe du film les a profondément et positivement marqués.

Un territoire qui inspire

Ce tournage confirme ce que nous aimons rappeler, Le Bourg d'Oisans est aussi une terre de cinéma. Son authenticité, sa lumière, ses paysages... tout ici nourrit l'imaginaire et donne envie de raconter des histoires.

Un nouvel événement est d'ailleurs en préparation. Entre septembre et octobre 2025 une nouvelle équipe de tournage viendra poser ses caméras au Bourg d'Oisans et dans la Vallée de la Romanche, pour un événement télévisuel majeur... le tournage d'un épisode inédit de la série *Alex Hugo*, qui sera réalisé par Samuel Le Bihan, que vous avez peut-être déjà croisé dans le village courant mai. Vous êtes très nombreux à connaître cette série télé diffusée sur France 3 qui réalise des cartons d'audience. Un tel tournage est une chance pour notre territoire et nous savons déjà que beaucoup d'habitants sont impliqués dans cette aventure. Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'évolution de ce projet et des besoins éventuels liés au tournage sur les outils de communication de la commune.



La page Facebook mairie un outil incontournable

La page Facebook officielle de la mairie du Bourg-d'Oisans, intitulée «Mairie le Bourg d'Oisans - Isère», compte désormais près de 6.000 abonnés, un chiffre en constante augmentation.

Ce chiffre témoigne de l'intérêt croissant des habitants et des visiteurs pour les actualités locales, les événements et les projets municipaux partagés sur cette plateforme. La page est quotidiennement mise à jour avec des informations pertinentes, des alertes travaux, coupures de routes, des informations sur les événements à venir, des initiatives communautaires et associatives, des dossiers photo ou des live qui vous permettent de vivre certains rendez-vous comme si vous y étiez, parmi tant d'autres informations...

Une page accessible à tous

Pour suivre la page et rester informé des nouvelles en temps réel, vous pouvez vous rendre sur facebook.com/mairielebourgeoisans et pour rappel **et si vous n'avez pas de compte facebook vous avez quand même accès à toutes nos publications en bas de la page d'accueil du site internet de la mairie :**
mairie-bourgeoisans.fr.



Et si vous en doutiez, ChatGPT en dit : «La page Facebook de la Mairie du Bourg d'Oisans sert plusieurs objectifs essentiels pour la communication entre la municipalité, ses habitants et les visiteurs :

1. Informer les habitants et les visiteurs :

La page partage des informations importantes sur la vie locale, comme les événements à venir, les fermetures de routes, les alertes de sécurité, les travaux publics, et les décisions municipales qui peuvent affecter la communauté.

2. Promouvoir les événements locaux :

Qu'il s'agisse de fêtes, de marchés, de compétitions sportives ou d'autres événements culturels, la page sert de plateforme pour annoncer et encourager la participation à ces événements.

3. Encourager la participation citoyenne :

En fournissant un canal direct pour poser des questions, donner des avis ou soumettre des préoccupations, la page permet aux citoyens de s'impliquer dans la vie de leur commune.

4. Partager des projets de la municipalité :

La page est utilisée pour faire connaître les projets en cours ou à venir, les initiatives pour améliorer la qualité de vie, ainsi que les décisions prises par la municipalité.

5. Mettre en valeur le patrimoine et la culture locale :

Elle permet aussi de promouvoir le patrimoine, les paysages, et la culture du Bourg d'Oisans, contribuant à renforcer le sentiment de fierté locale et à attirer les visiteurs.

6. Créer un lien direct avec les élus, les services municipaux :

Les habitants peuvent interagir directement avec la mairie et poser des questions ou donner leur avis sur les actions entreprises.

En résumé, la page Facebook est un outil de communication moderne, permettant de garder les habitants connectés à leur village et à l'actualité locale, tout en renforçant le lien entre la mairie et la communauté».

Le partenariat ICI Isère

Nous avons reconduit cette année, le partenariat avec Ici Isère (ex FranceBleu). Une collaboration avec l'équipe de la radio, toujours aussi agréable et sympathique, que nous rencontrons régulièrement et qui nous permettra d'être fréquemment sur les ondes de la radio, particulièrement pour les Jeudis de l'été, La Grande Foire, les festivités de Noël, la promotion du nouveau musée...



BO!
Bourg d'Oisans

ici Isère

OISANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



GRANDE FOIRE

Commerciale
et artisanale

**Dimanche
7 septembre
2025**

Vide Greniers

de 9h à 18h
rue Graziotti

réservation obligatoire
6 euros les 2 mètres
installation de 7h à 8h30



**Venez passer
la journée au
Bourg d'Oisans**

infos, programme
mairie-bourgdoisans.fr
et page Facebook

organisé par la
municipalité
animations gratuites

Animations
développement
durable
découvertes
spectacles
concerts - jeux



Finances

2025, Un budget de continuité du plan de mandat mis en œuvre par l'équipe municipale depuis 2020

Le 28 mars dernier, le conseil municipal a adopté son budget principal et son budget annexe de l'eau pour l'année 2025, avec comme fil rouge, la réalisation des derniers investissements inscrits au plan de mandat 2020-2026, mais également l'engagement pour le maintien des services publics de proximité pour tous les habitants et faire du Bourg d'Oisans un pôle d'attractivité et de dynamisme en Oisans.

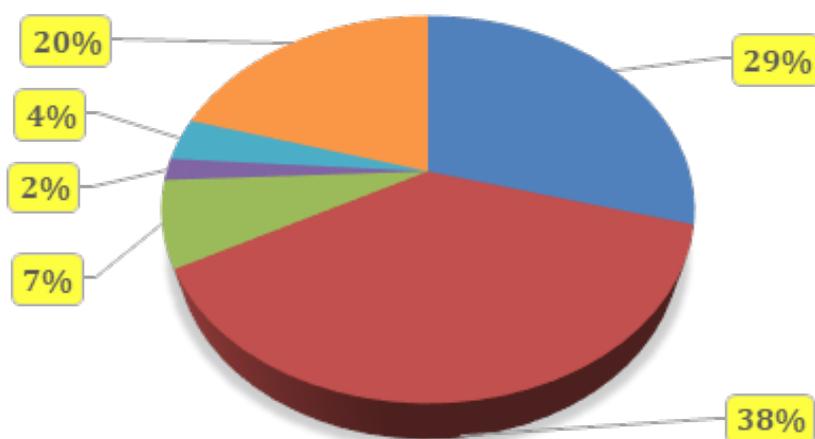
Dans un contexte contraint de baisse des dotations de l'État et d'entrée en vigueur du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales (DILICO) inscrit dans la loi de finances 2025, l'équipe municipale a maintenu le principe de non-augmentation des taux communaux pour le calcul des impôts locaux (taxes foncières, contribution foncière des entreprises et taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

Seules les bases fiscales feront l'objet d'une revalorisation, décidée par le gouvernement, et ce à hauteur de 1,7 %.

Le budget principal 2025 en quelques chiffres.

Pour 2025, le budget de fonctionnement, pour assurer les différents services au public, s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant total de 7 728 073,61 €, réparti comme suit :

Budget 2025 - La répartition des dépenses



■ Charges de fonctionnement des services

■ Charges de personnels

■ Charges de gestion courante

■ Charges financières

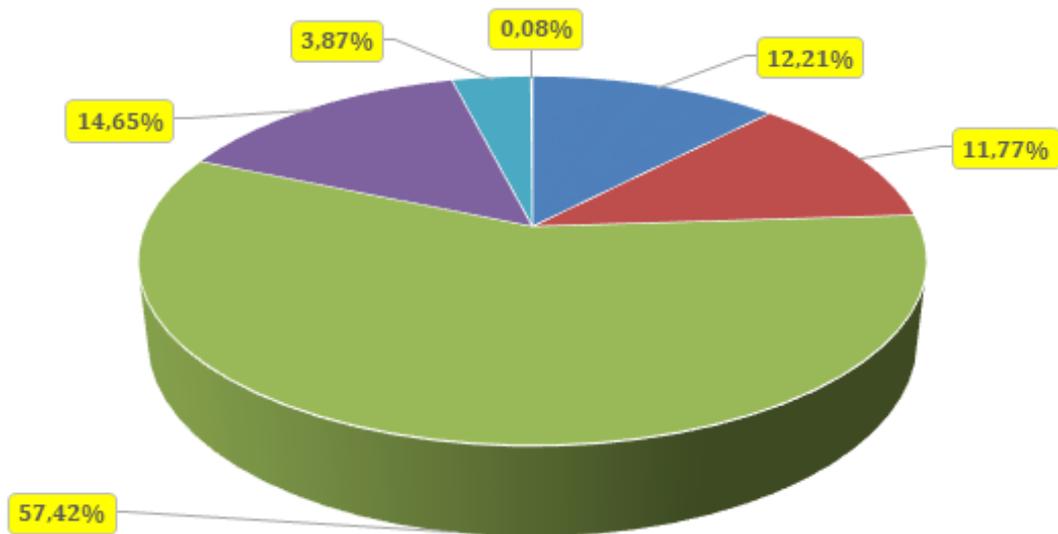
■ Autres charges

■ Virement à la section d'investissement

Dépenses		Part dans budget total
Charges de fonctionnement des services	2 269 708,00 €	29,37%
Charges de personnels	2 915 419,00 €	37,73%
Charges de gestion courante	554 276,00 €	7,17%
Charges financières	140 500,00 €	1,82%
Autres charges	274 000,49 €	3,55%
Virement à la section d'investissement	1 574 170,12 €	20,37%
Total	7 728 073,61 €	100,00%

Ce budget de fonctionnement est financé par les recettes suivantes :

Budget 2025 - La répartition des recettes de fonctionnement



- Excédent antérieur
- Produits des services
- Produits de la fiscalité
- Dotations et autres participations
- Revenus des immeubles
- Autres produits

Recettes		Part dans budget total
Excédent antérieur	943 859,18 €	12,21%
Produits des services	909 274,00 €	11,77%
Produits de la fiscalité	4 437 712,00 €	57,42%
Dotations et autres participations	1 132 195,00 €	14,65%
Revenus des immeubles	298 748,00 €	3,87%
Autres produits	6 285,43 €	0,08%
Total	7 728 073,61 €	100,00%



En cas d'incidents sur le réseau, quelques consignes à respecter :

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Signaler à Enedis toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés, etc.)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signaler toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) :
09 726 750 + N° du département

Suivez en temps réel le dépannage sur votre commune sur l'application « **Enedis à mes côtés** ».



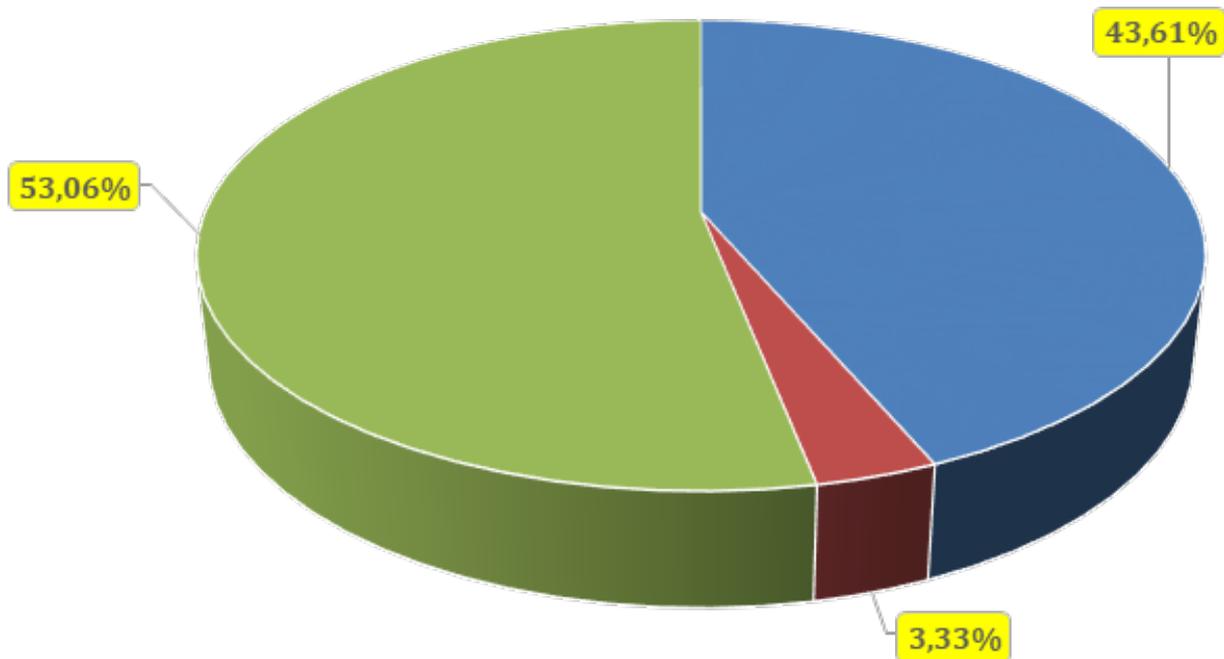
www.enedis.fr

Disponible gratuitement sur smartphone



Pour l'année 2025, le budget d'investissement, qui porte sur la finalisation du programme d'investissements et d'équipements pour la commune, s'équilibre, en dépenses et en recettes pour un montant global de 13 460 437,90 €, réparti comme suit :

Budget 2025 - La répartition des dépenses d'investissement



■ Dépenses d'investissement 2024 reporté ■ Emprunts ■ Dépenses d'investissement nouvelles

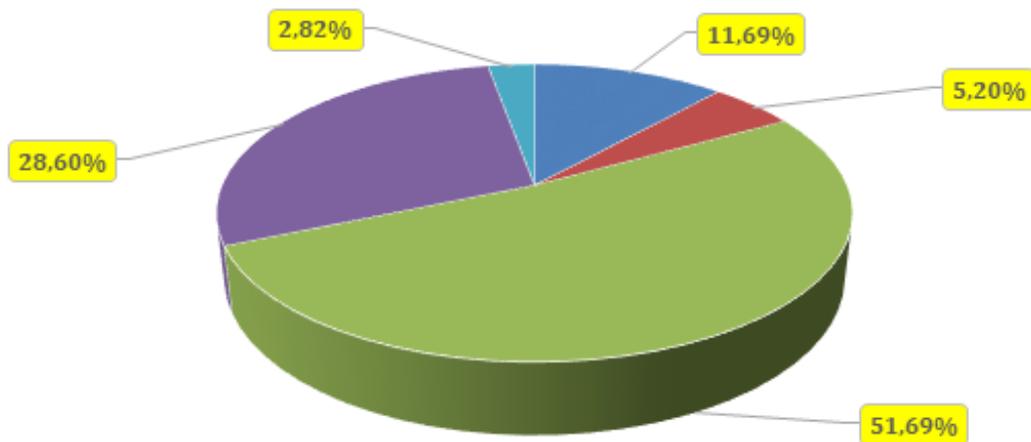
Dépenses		Part dans budget total
Dépenses d'investissement 2024 reporté	5 869 818,59 €	43,61%
Emprunts	448 000,00 €	3,33%
Dépenses d'investissement nouvelles	7 142 619,31 €	53,06%
Total	13 460 437,90 €	

Les principales opérations d'investissement pour 2025

- Travaux d'amélioration et de gros entretiens sur différents bâtiments communaux (salles associatives, écoles, piscine, gendarmerie, ...) : **687 828,00 €**
- Travaux de rénovation et de création de voirie : **996 521,00 €**
 - Travaux d'enfouissement et d'entretien des réseaux (eaux pluviales, éclairage public...) : **964 715,00 €**
- Réaménagement du Musée de la Faune et des Minéraux : **956 835,00 €**
 - Fin du programme « Petites Villes de Demain » :
- Reste à réaliser de l'année 2024 pour la place de Cristal : 633 674,00 €**
- Fin de l'aménagement de la rue Aristide BRIAND : 894 815,00 €**
 - Rénovation du réseau d'eau potable sur le secteur des Alberges (budget annexe de l'eau) : **1 973 250,00 €**

Ce budget d'investissement est financé par les recettes suivantes :

Budget 2025 - La répartition des recettes d'investissement



- Virement de la section de fonctionnement
- Cessions d'immobilisations
- Dotations et autres participations
- Subventions d'équipements
- Autres produits

Recettes		Part dans budget total
Virement de la section de fonctionnement	1 574 170,12 €	11,69%
Cessions d'immobilisations	700 000,00 €	5,20%
Dotations et autres participations	6 957 252,98 €	51,69%
Subventions d'équipements	3 849 014,80 €	28,60%
Autres produits	380 000,00 €	2,82%
Total	13 460 437,90 €	

Rétrospective budgétaire 2020 - 2025

Cette rétrospective budgétaire a vocation, au travers de l'exploitation des comptes administratifs du budget principal, de dresser un bilan sur la réalisation et l'exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement, au travers de grands items comme les dépenses de fonctionnement des services publics, tant en ce qui concerne les dépenses de personnels que les charges courantes.

Cette rétrospective permet également d'analyser les différentes ressources financières mobilisées par la commune pour assurer le fonctionnement des services, mais également pour mettre en œuvre la politique d'investissements portée par l'équipe municipale.

Les dépenses de personnel

Part des dépenses de personnels dans le budget de fonctionnement					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
45 %	45 %	46 %	45 %	45 %	47 %

On constate une maîtrise de la masse salariale sur la période 2020 - 2025, sachant qu'au niveau national pour l'ensemble des communes, la part des dépenses de personnel dans les budgets de fonctionnement se situe autour de 54 %, en moyenne.

Au 1er janvier 2025, la commune emploie 54 agents titulaires, emploi permanent, correspondant à 52 équivalents temps plein.

Pour l'année 2025, afin d'améliorer le pouvoir d'achat des agents municipaux, mais également pour renforcer l'attractivité de la commune dans la perspective de nouveaux recrutements, le conseil municipal a délibéré pour améliorer le régime indemnitaire accordé à tous les agents de la commune et ce pour un montant total d'un peu plus de 160 000,00 €.

Les dépenses pour le fonctionnement des services publics

Les dépenses de fonctionnement des différents services publics ont progressé au cours de la période 2020-2025 et ce sous l'effet de différents phénomènes comme la crise sanitaire de la COVID, mais également l'impact de l'inflation, notamment sur les dépenses d'énergies. Pour autant, la part des dépenses pour le fonctionnement des services représente en moyenne sur la période 2020-2025, 36 % des dépenses réelles du budget de la commune.

La progression des dépenses de fonctionnement sur la période 2020 - 2025 a été de 32 %

Part des dépenses de fonctionnement des services publics dans le budget de fonctionnement

2020	2021	2022	2023	2024	2025
30 %	34 %	37 %	38 %	39 %	37 %

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes pour le fonctionnement des services publics se répartissent globalement en trois grandes masses :

- Les recettes perçues auprès des usagers bénéficiant de services publics tarifés comme par exemple la cantine et les accueils périscolaires
- Les recettes au titre de la fiscalité locale, principalement les deux taxes foncières et la cotisation foncière des entreprises
- Les dotations reçues de l'état (dotation forfaitaire et de péréquations, attributions compensatrices, ...)

Sur la période 2020-2025, les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 11 %.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement

	2020	2021	2022	2023	2024
Produits des services municipaux	7,13 %	8,27 %	10,32 %	10,20 %	5,28 %
Impôts et taxes	66,34 %	64,40 %	63,05 %	64 ;31 %	68,22 %
Dotations	23,01 %	22,48 %	21,66 %	20,87 %	19,99 %

Les dotations de l'état ont baissé de 4 % sur la période.

La progression des recettes perçues au titre des impôts et taxes résulte de l'augmentation des bases locatives, les taux d'imposition restant inchangés depuis le début du mandat, conformément à l'engagement de l'équipe municipale.

Montant des recettes réelles de fonctionnement par habitant

2020	2021	2022	2023	2024	2025
1 853,00 €	1 893,00 €	1 960,00 €	2 042,00 €	2 044,00 €	2 214,00 €

Le montant moyen des recettes réelles de fonctionnement par habitants à l'échelle nationale pour une commune de même strate se situe autour de 1 158 €.

Le financement des investissements

Pour la réalisation de sa politique d'investissement, la commune s'appuie principalement sur quatre types de ressources :

- L'emprunt
- Les subventions d'investissement obtenues auprès de différents partenaires
- L'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement
- Les excédents d'investissement des années antérieures

La répartition des recettes de la section d'investissement sur la période 2020 - 2025 est la suivante :

Répartition des recettes de la section d'investissement					
	2020	2021	2022	2023	2024
Emprunt	16,89 %	16,35 %	Pas d'emprunt	13,01 %	Pas d'emprunt
Subventions d'investissement	13,41 %	7,05 %	2,62 %	1,86 %	1,95 %
Autofinancement	37,14 %	41,60 %	51,05 %	51,4 %	51,38 %
Excédent exercice antérieur	18,6 %	7,5 %	26,3 %	13,5 %	10,6 %

La marge d'autofinancement de la commune, qui correspond à la capacité pour la commune à financer ses investissements, est de 87 % en moyenne sur la période 2020 - 2025.

Cette marge d'autofinancement est de 88 % pour les communes de même strate.

Une commune qui aurait une marge d'autofinancement supérieure à 100% devrait recourir systématiquement à l'emprunt pour assurer le financement de ces investissements.

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ

Spectacle gratuit
chaque jeudi soir

Centre
Bourg

du 10/07
au 28/08

Bourg d'Oisans

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
Le Bourg d'Oisans

Avec **CÉDRIC**

"Si... si, il se soigne !"

"Un show humoristique déjanté et participatif dont vous ne sortirez pas indemne ! Vos zygomatiques sont prévenues. Attention, vous risquez de rire ! Cela devrait même être remboursé par la sécurité sociale."

JEUDI 10 JUIL. 2025
À 20H30
PLACE DU CRISTAL

repli au foyer en cas de mauvais temps
proposé par la municipalité
Gratuit

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
Le Bourg d'Oisans

Avec **LES CIEUX GALVANISÉS**

"CUIVRE et CAOUTCHOUC"

"Seul en scène de cirque contemporain, qui mêle musique live (trompette, baroque, looper...) jeu de clown et mal chinois."

JEUDI 17 JUIL. 2025
À 20H30
PLACE DU CRISTAL

repli au foyer en cas de mauvais temps
proposé par la municipalité
Gratuit

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
Le Bourg d'Oisans

avec **"LES COMPAGNONS DU GRAS JAMBON"**

"Cueints méditerranéens, fortifs"

DE 20H À 21H30

JEUDI 24 JUIL. 2025
PLACE DU CRISTAL

repli au foyer en cas de mauvais temps
proposé par la municipalité
Gratuit

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
Le Bourg d'Oisans

Pour une **SOIRÉE GALA DE CATCH**

LWA CATCH

"Le phénomène 'LWA CATCH' investit le Bourg avec son ring et son équipe de professionnels du catch ! 6 combats au programme, hommes et femmes. 1h45 de show ! Préparez vous !"

JEUDI 31 JUIL. 2025
À 20H00
PLACE DU CRISTAL

repli au foyer en cas de mauvais temps
proposé par la municipalité
Gratuit

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
Le Bourg d'Oisans

Avec **CIE COMMUN ACCORD**

LE P'TIT CIRK

"Approchez, approchez, le cirque est arrivé ! À l'horizon, pas de chapiteau, pas de tentes... Juste 200, 300 et 400 voix. Cette soirée, c'est leur vie, leur petit cirque ! Et chaque fois qu'ils l'ont vu, il en sort un numéro incroyable !"

JEUDI 07 AOÛT 2025
À 20H30
PLACE DU CRISTAL

repli au foyer en cas de mauvais temps
proposé par la municipalité
Gratuit

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
Le Bourg d'Oisans

Pour le **CHAMPIONNAT DU MONDE D'AQUATISME**

"Spectacle aquatique pour athlètes hydrophobes. C'est la plus grande, la plus sportive, la plus impressionnante des compétitions aquatiques sans eau ! Ils ne reculeront devant rien pour prouver au monde entier que l'Aquatisme, c'est super !"

JEUDI 14 AOÛT 2025
À 20H30
PLACE DU CRISTAL

report à une date ultérieure en cas de mauvais temps
proposé par la municipalité
Gratuit

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
Le Bourg d'Oisans

avec **DRAKONIA PRODUCTION**

LA FLAMME DE DRAKO

"La Flamme de Drako est un spectacle tout public où l'on découvre une histoire innovante qui parle d'amitié et de respect. Une épopée fantastique à travers le feu, la musique, et la danse."

JEUDI 21 AOÛT 2025
À 21H00
PLACE DU CRISTAL

report à une date ultérieure en cas de mauvais temps
proposé par la municipalité
Gratuit

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
Le Bourg d'Oisans

Avec **PEAKY BIKERS**

"Les peaky Bikers vous présentent un spectacle d'acrobatie à vélo original, où la scène ou scène offre la comédie et le sport ! Gestes et présentation des années 20, obstacles au sol et sur roulines."

JEUDI 28 AOÛT 2025
À 20H30
PLACE DU CRISTAL

report à une date ultérieure en cas de mauvais temps
proposé par la municipalité
Gratuit

Animations

Le Bourg-d'Oisans s'anime et métamorphose ses rues piétonnes !

Afin de dynamiser le commerce local et d'embellir le cadre de vie, un enchanté ciel de papillons virevoltants et de spectaculaires fleurs géantes, conçues à partir de matériaux durables et recyclables, seront installés. Cette décoration poétique invite les visiteurs à vivre une expérience de promenade agréable et colorée dans les rues piétonnes et commerçantes du Bourg d'Oisans.

Le Bourg d'Oisans, cœur de ville authentique, son animation le rend plus que jamais dynamique et unique.

Ville centre de ce beau territoire, Le Bourg d'Oisans a toujours accueilli de nombreux événements. Les réalisations du dispositif *Petites Villes de Demain* lui offrent une nouvelle dimension.

Dès avril, grâce au travail accompli par les services de la commune et au concours de nombreux acteurs locaux qui proposent de beaux projets sportifs, culturels et artistiques, l'agenda événementiel s'est déjà révélé être particulièrement riche. La municipalité salue leur engagement et leur dynamisme qui contribuent à l'animation du Bourg.

Un printemps riche en événements

Le Bourg d'Oisans est donc particulièrement animé depuis le printemps. Les habitants et visiteurs ont pu profiter d'une programmation variée : exposition photos, *Fêtes des Minéraux*, *Printemps des Jardins*, manche qualificative du championnat de France de Timbersports, bourse aux vélos, vide-greniers, *Meeting Volkswagen*, concerts, spectacles, randonnées gourmandes, événements sportifs : *Défi des 3 Villards*, *Alpe d'Huzes* entre défi sportif et solidaire.



Cet été prenez le temps au Bourg d'Oisans

Oui prenez le temps de flâner dans les rues, sur les terrasses et les sentiers et prenez le temps de consulter l'agenda de la mairie sur son site internet pour découvrir les nombreuses activités proposées :

<https://www.mairie-bourgdoisans.fr/agenda/>

Des temps forts vont rythmer l'été :

- *Les Jeudis de l'Été* du 10 juillet au 28 août, retrouvez des spectacles gratuits variés : humour, cirque, poétique, catch, feu et pyrotechnie, ... de quoi ravir petits et grands
- Fête nationale : feu d'artifices et concert le 13 juillet
- *La Fabrique des Savoir-Faire* proposée par Oisans Tourisme le 30 juillet
- *La fête St Laurent* : le village s'anime le 10 août. Défilé, animation défi des champions, stands des associations, feu d'artifices et concert
- *La Grande Foire* commerciale et artisanale, vide greniers et animations toute la journée sur le développement durable, le 7 septembre.

Des événements sportifs :

la *Marmotte Grand Fondo*, le *Trail de l'Étendard*, la *Route 21*, le *Brevet de Randonneur des Alpes*, le passage du *Tour de France* à Rochetaillée, le Triathlon, *Climb for life*, le passage de la *Vuelta* (Tour d'Espagne cycliste)...

Des temps forts chaque semaine :

Les Noctambules Uissanes les lundis soirs au théâtre de verdure, *Les Découvertes Insolites* pour découvrir le village autrement... les mardis, "Place aux jeux" sous la halle de la place du cristal, pour prendre le temps de jouer en famille et de découvrir chaque semaine le programme d'animations.

Chaque jour, n'hésitez pas également à vous lancer dans la découverte du Bourg d'Oisans en empruntant l'un des 3 parcours d'orientation (supports papier disponibles à l'office du tourisme).

Bel été à tous au Bourg d'Oisans !



Vie associative

Le regard déjà tourné vers la saison 2025-2026

Qu'elles œuvrent dans le domaine du sport, de la culture, du social ou du loisir, les associations locales sont le véritable ciment de notre Bourg d'Oisans.

Tout au long de cette année, nous avons pu apprécier l'engagement sans faille des bénévoles qui animent ces associations. Leur temps, leur énergie et leur passion contribuent grandement à la vitalité de notre ville. Elles organisent leurs activités courantes et des événements qui rythment notre quotidien, proposent des activités pour tous les âges.



Pensons aux clubs sportifs qui permettent à nos jeunes et moins jeunes de s'épanouir à travers la pratique d'une activité physique. Saluons les associations culturelles qui enrichissent notre vie par des spectacles, des ateliers et des rencontres artistiques. N'oublions pas celles qui œuvrent dans le secteur social, apportant un soutien indispensable à ceux qui en ont besoin.

Mais l'engagement des associations du Bourg d'Oisans ne s'arrête pas à la saison en cours. Déjà, en coulisses, les idées foisonnent et les projets pour la saison prochaine se mettent en place. Cette anticipation témoigne de leur dynamisme et de leur volonté de continuer à faire vivre notre territoire communal.

Préparer la saison prochaine, c'est imaginer de nouvelles activités, consolider les initiatives existantes, rechercher de nouveaux bénévoles et partenaires. C'est une démarche essentielle pour assurer leur pérennité et continuer à proposer une offre riche et variée aux habitants du Bourg d'Oisans.

Alors, prenons un instant pour remercier chaleureusement toutes ces associations et leurs bénévoles. Leur travail quotidien est une richesse inestimable pour notre commune. Soyons nombreux à les soutenir et à nous impliquer dans leurs projets futurs. Ensemble, continuons à faire vivre l'esprit dynamique du Bourg d'Oisans !

Zoom sur un engagement associatif exemplaire, citoyen et de préservation de l'environnement

Depuis plusieurs années, une initiative anime la Rive qui traverse Le Bourg-d'Oisans : l'opération «*Objectif Zéro Déchet*» menée avec conviction par l'Association des Pêcheurs de l'Oisans. Cette action, qui revient fidèlement, témoigne d'un engagement profond envers la préservation de notre environnement local. Nettoyer la rivière, c'est bien plus qu'un simple geste. C'est un acte concret de citoyenneté et une preuve de la vitalité du tissu associatif de l'Oisans puisque d'autres associations se joignent à eux. L'Association des Pêcheurs, par cette démarche, ne se contente pas de défendre la passion de la pêche, elle se positionne comme un acteur essentiel de la protection de notre patrimoine naturel. Voir ces bénévoles se mobiliser, année après année, pour débarrasser La Rive des déchets qui la souillent est à la fois réconfortant et inspirant. Leur persévérance envoie un message clair : la beauté de notre environnement est l'affaire de tous, et chacun peut agir à son échelle pour la préserver.

Cette initiative «*Objectif Zéro Déchet*» est une belle illustration de la manière dont l'engagement associatif, l'esprit citoyen et la conscience environnementale peuvent se conjuguer pour des résultats concrets. Nous ne pouvons qu'applaudir chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué cette année encore à la réalisation de cette action.



Ensemble avançons contre le cancer.

L'association ROSE MOUNTAIN propose en Oisans un accompagnement aux malades du cancer en traitement ou en rémission. Afin de recréer du lien, les adhérents peuvent participer à des activités physiques adaptées, des balades, des discussions autour de différentes thématiques... Et pour être acteur de sa santé et la préserver, des conférences et des ateliers autour de la nutrition sont proposés et ouverts à tous. D'autres thèmes peuvent être abordés tout au long de l'année. Le rendez-vous d'octobre rose est un événement phare, cette journée festive et solidaire permet de récolter des fonds pour les activités de l'association et d'en reverser une partie pour la recherche contre le cancer. L'association s'engage aussi pour Movember.

Chaque année au mois de novembre, les hommes du monde entier sont invités à se laisser pousser la moustache pendant 30 jours dans le but de sensibiliser l'opinion publique et de lever des fonds pour la recherche sur les maladies masculines telles que le cancer de la prostate ou celui des testicules, ainsi que sur les problèmes de santé mentale souvent tabous chez l'homme.

Pour contacter l'association : rose-mountain@orange.fr

Association



Bientôt un espace de vie sociale en Oisans

Sous l'impulsion de la communauté de communes de l'Oisans, plusieurs associations bourcates ont participé à des séminaires permettant de construire un projet d'Espace de Vie Sociale pour le territoire de l'Oisans. Nous savons à quel point le cœur de nos associations bat fort au quotidien, aussi nous sommes très reconnaissants de les voir s'impliquer dans ce projet communautaire.

Dans les semaines à venir, ce projet évoluera et, souhaitons-le, aboutira vers une ouverture d'ici la fin 2025.

La municipalité soutient la création de ce nouveau service à la population qui est un catalyseur du lien social et un outil de développement local qui favorise la participation citoyenne et le développement de la cohésion sociale en veillant à l'inclusion et à la mixité sociale et en répondant aux besoins des habitants.

Sports

Un gymnase Florian JOUANNY

Monsieur le maire et président de la communauté de communes, Guy Verney, l'avait annoncé lors de la cérémonie d'octobre 2024 au retour des Jeux paralympiques de Paris... Le gymnase du Bourg d'Oisans, géré par le syndicat intercommunal porterait bientôt le nom de Florian Jouanny. C'est chose faite ! Le 23 avril dernier, Guy Verney et Camille Carrel, président du syndicat intercommunal, ont officialisé la nouvelle dénomination du gymnase. Un événement enrichi par la réalisation d'une fresque géante de l'artiste urbain et pochoiriste, Christian Guémy alias C215. Ému, Florian, a notamment livré ces quelques mots : *"J'étais au collège ici, donc j'allais au gymnase tout le temps, et aujourd'hui de voir le gymnase avec mon nom écrit dessus et puis la fresque c'est incroyable, je ne m'y attendais pas"*.

Porté par l'enthousiasme, les encouragements et la ferveur des habitants de l'Oisans, Florian a disputé depuis plusieurs manches du championnat du monde, épreuves où il a de nouveau brillé, ainsi que sa compagne Anaïs qui file, elle aussi, d'exploits en exploits.



Jeunesse

Le Bourg d'Oisans a vu naître et s'éteindre, pour l'instant, son Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Une initiative pleine de promesses qui, malgré une fin prématurée, due au manque de participation et une structuration interne ne permettant pas d'assurer un suivi régulier de cette instance, a marqué de son empreinte la vie locale. Si le CMJ n'a pas pu être poursuivi, ni relancé, il est important de souligner les réalisations de ces jeunes citoyens engagés. Leur implication sur plusieurs fronts témoigne tout de même d'une réelle volonté de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie.

Parmi leurs actions, on retiendra notamment la création de saynètes percutantes sur le thème des incivilités. Une manière créative et efficace d'aborder des problématiques importantes.

Leur voix a également compté dans les avant-projets de réhabilitation du musée, aujourd'hui connu sous le nom de musée Galta (Galerie des Trésors Alpains). Les jeunes du CMJ ont pu exprimer leurs idées et leurs attentes concernant ce lieu culturel emblématique. Leur regard neuf a sans aucun doute enrichi la réflexion autour de ce projet.

Enfin, ils ont eu l'opportunité de s'exprimer sur les projets *Petites Villes de Demain*. Leur contribution a permis d'intégrer la perspective des jeunes générations dans la conception de notre nouveau Bourg.

Même si le CMJ du Bourg d'Oisans n'a pas pu être reconduit dans sa forme initiale, nous espérons qu'à l'avenir, d'autres jeunes Bourcats seront inspirés par cet exemple et souhaiteront à nouveau s'investir dans un projet similaire. Cette première expérience, bien que brève, aura sans aucun doute semé les graines d'un engagement civique futur au sein de la jeunesse du Bourg d'Oisans.



travaux

En cette dernière année de mandat, petite retrospective sur les travaux réalisés durant les cinq années écoulées.

Entretien et refecton des voiries

2020 : rue de La Fare, Rue Saint Jean, Beal de la Fontaine

2021 : cimetière des Sables, Les Morelles, la Morlière, rue des Teppaz, rue de la Miardiaire

2022 : Rue du Verney, chemin des Croisettes, cheminement piéton de l rue du Petit Pla,, rue Martinet

2023 : rue de la Chapelle, rue du Falipou, impasse du, chemin de l'Ordre, rue Saint Laurent

2024 : Sortie de la rue du Martinet, rue des Écoles, chemin des Islesà Buclet, Le Raffour, les Gauchoirs, début des travaux A. Briand

2025 : fin des travaux de l'avenue Aristide Briand, rue Gambetta.

En prévision l'accès aux anciens tennis





Le réseau d'eau potable

La recherche de fuites et l'assainissement de vos réseaux d'eau : un engagement primordial pour une eau saine et la préservation de la santé publique.

2020 : L'ensemble des conduites ont été remplacées dans la rue de La Fare, la rue saint Jean et le Beal de la Fontaine

2021 : l'ensemble du réseau des Morelles a été remplacé

2023 : début des travaux à La Paute

2024 : fin de travaux à La Paute, l'ensemble du réseau a été remplacé

2025 : avant la rénovation de la voirie l'ensemble du réseau et des branchements de l'avenue Arisitide briand a été réalisé.

La rénovation de notre réseau d'éclairage public, touche à sa fin. Tous les luminaires seront équipés en LED, ce qui permettra des économies substantielles. En parallèle, dès que cela est possible, l'enfouissement des réseaux est effectué ce qui permet de mettre en sécurité l'ensemble des réseaux et d'améliorer l'aspect esthétique de nos hameaux, comme à La Paute ou au Vert par exemple.



Concernant l'entretien des fossés, un linéaire important a été réalisé, mais beaucoup reste à faire et nous devons poursuivre notre effort pour assainir la plaine.

Suite à la lave torrentielle partie de La Béarde l'an dernier, d'importants travaux ont été nécessaires pour sécuriser notre conduite d'aduction d'eau, située près du pont qui mène aux Gauchois et à La Danchère, en attendant des travaux plus conséquents effectués par le SYMBHI.



Côté musée GALTA

Réouverture : Nous sommes prêts !

La réouverture du musée du Bourg d'Oisans après de longs mois de travaux de réhabilitation est prévue le 1er juillet. C'est un défi exigeant pour l'ensemble des acteurs impliqués dans ce projet. Un ballet de prestataires s'active ces dernières semaines pour mener à terme ce chantier initié en 2021.

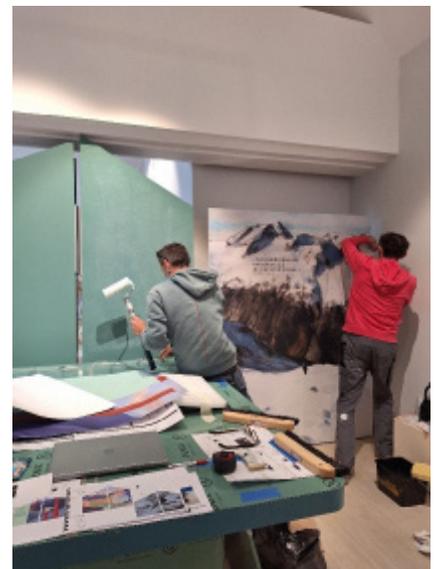
Rigueur et précision président aux travaux scénographiques.

L'arrivée des mobiliers donne déjà du corps à l'ensemble. La pose des panneaux, des graphismes et des papiers-peints révèle enfin l'âme du lieu. Les animaux ont repris place dans le musée puisqu'ils tiennent le premier rôle dans le spectacle immersif. La mise en œuvre de celui-ci utilise des outils numériques multimédia qui nécessitent de nombreux réglages pour assurer l'enchaînement des séquences.

Le musée GALTA est résolument un musée naturaliste et innovant !

Si l'intérieur du musée reste encore caché à vos yeux, vous avez pu constater l'avancée de l'aménagement extérieur. L'installation de l'auvent a pour vocation de signaler l'entrée du musée et de couvrir le passage des personnes à mobilité réduite. La récente réduction du mur de la montée de la Condamine améliore la visibilité de l'ensemble église-musée et découvre de nouvelles lignes architecturales à cet ensemble bâti. Le parvis du musée, réhabilité profite également à l'église. Une place PMR a été aménagée au plus près de la rampe d'accès.

Enfin, le hall du rez-de-chaussée dispose maintenant d'un espace d'accueil des visiteurs où se trouve également la boutique-librairie du musée. Un nouveau positionnement de gamme offre une diversité de produits qui satisferont petits et grands après leur visite.



Les horaires du musée

Durant les mois de juillet et août le musée sera ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h et le dimanche de 14h à 18h

De septembre à février :

- hors vacances scolaires (de la zone A) : mercredi, samedi et dimanche de 14h à 17h
- pendant les vacances scolaires (de la zone A) : du mardi au dimanche de 14h à 17h

De mars à juin :

- hors vacances scolaires (toutes zones) : du mercredi au dimanche de 14h à 17h
- pendant les vacances scolaires (toutes zones) : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h et le dimanche de 14h à 17h

Les tarifs pour une entrée en visite libre : Tarif plein : 7€ / Tarif réduit* : 4€

Gratuit : enfants de - de 6 ans sur présentation d'un justificatif, nuit des musées, fête des musées, journées du patrimoine et fête de la science.

*Les tarifs réduits en visite libre s'adressent aux catégories de publics suivantes, sur présentation d'un justificatif en cours de validité :

- enfants de 6 à 18 ans, les étudiants,
- personnes en situation de handicap et leur accompagnateur,
- Membres des institutions partenaires : Parc national des Ecrins, Centre de Géologie de l'Oisans, Club de minéralogie de Savoie-Mont-Blanc - secteur Oisans, directeurs des affaires culturelles, directeurs de musées, de muséum et centres de sciences, conservateurs et guides conférenciers.

Avant-première : Entrez voir !

Le musée Galta ouvrira ses portes gratuitement en avant-première aux habitants de la région le dimanche 29 juin 2025, de 13h30 à 19h.

Une occasion unique de découvrir ou de redécouvrir les anciens et les nouveaux trésors du musée. L'un des points forts de cette visite sera le spectacle immersif qui démarrera toutes les demi-heures, promettant de plonger les visiteurs dans une expérience poétique, sensorielle et riche de connaissances sur les milieux et les comportements des animaux alpins.

En outre, des guides seront présents pour proposer une visite enrichissante des collections minéralogiques, de la nouvelle thématique *l'Oisans dans l'œil de la bande dessinée* et de l'exposition temporaire *Créateurs d'images*, pour répondre à vos questions et donner des informations détaillées.

Pour garantir une visite agréable, l'accès se fera uniquement sur réservation en ligne via la plateforme de réservation de Oisans tourisme.

Choix possible entre plusieurs plages horaires de visite. Chaque groupe sera limité à 25 personnes, pour permettre ainsi une expérience plus intime et personnalisée.

- mail : musee@mairie-bourgdoisans.fr
- Téléphone : 04 76 80 27 54



À l'agenda du musée cet été

Mardi 15 juillet : *Sur les pas des colporteurs*, balade géologique contée et encadrée par le Centre de Géologie de l'Oisans.

Mardi 29 juillet, 5 et 12 août : *Les paysages ont une histoire !* Randonnées géologiques encadrées par le Centre de Géologie de l'Oisans.

Des ateliers artistiques pour découvrir les trésors alpins, animé par les ateliers de Flo :

Mercredi 16 juillet : *L'oiseau sur la branche*, atelier de sculpture et de modelage.

Mercredi 30 juillet : *La montagne aux traits*, atelier de dessin aux feutres sur papier glacé.

Mercredi 6 août : *Animaux fantastiques*, atelier de dessin à l'encre sur papier.

Mercredi 13 août : *Animaux magiques !* Création à la peinture acrylique sur carton.

20 et 21 septembre : Dans le cadre des *Journées Européennes du Patrimoine*, le musée sera ouvert gratuitement au public, aux horaires habituels.

Retrouvez le détail des animations dans l'agenda du site internet de la mairie.



Un événement
du ministère
de la Culture

Journées
européennes
du patrimoine

20—21 sept. 2025

Côté médiathèque

Le Réseau des Médiathèques de l'Oisans vous emmène dans les étoiles !

Tout au long de l'année 2025, l'exposition *Planètes* circulera dans les médiathèques. De quoi se compose une planète ? Qu'est-ce qu'un astéroïde et une comète ? Est-ce que Saturne est la seule planète à avoir un anneau ? Autant de questions que nous nous posons et qui seront au cœur de l'exposition qui sera présentée du 03 au 27 septembre 2025 aux heures d'ouverture publique de la médiathèque du Bourg d'Oisans.

Une programmation riche complètera le dispositif : conte, atelier et initiation à l'astronomie. La médiathèque vous proposera les ressources documentaires pour faire durer le plaisir de la découverte et devenir incollable sur l'extraordinaire histoire de notre système solaire !



EXPOSITION ITINÉRANTE LES PLANÈTES

Venez découvrir cette exposition qui présente le monde captivant des planètes de notre système solaire ainsi que leurs différents destins.

DATES ET LIEUX

- > **Février 2025** : médiathèque de l'Alpe d'Huez
- > **Mars 2025** : bibliothèque de Venosc
- > **Avril 2025** : musée de la Romanèche
- > **Jun 2025** : bibliothèque de Saint-Christophe
- > **Juillet 2025** : salle du conseil de Villard Notre-Dame
- > **Du 1^{er} au 8 août 2025** : pôle culturel de Voujany
- > **Du 9 au 16 août 2025** : salle des Ecrins à Aurs
- > **Septembre 2025** : médiathèque du Bourg d'Oisans
- > **Octobre 2025** : bibliothèque d'Allemond
- > **Novembre 2025** : Maison du Département de Bourg d'Oisans
- > **Décembre 2025 à fin février 2026** : médiathèque des Deux Alpes

DÉS ATELIERS D'ASTRONOMIE AVEC TOMASTRO SERONT PROGRAMMÉS :

- A la médiathèque de l'Alpe d'Huez le **mar 18 février** de 17h à 19h
- A la bibliothèque d'Allemond le **jeudi 16 octobre** de 17h à 19h
- A la médiathèque des Deux Alpes le **mar 23 décembre** de 10h à 12h

Renseignements
Tel : 03 35 18 53
rmo@ccoisans.fr

ccoisans.fr

isère
LE DÉPARTEMENT

AOISANS
PAYSANNE - OUVRIÈRE - VERDÈRE

Soirée d'observation du ciel

Petite balade sous les étoiles en compagnie de Michel Roux, passionné d'astronomie, pour les curieux de tout âge. La séance de deux heures permettra au public d'observer les étoiles loin de la pollution lumineuse des villes. Dès la nuit tombée, laissez-vous guider pour découvrir les plus belles constellations de l'hémisphère nord, la voie lactée et peut-être aurez-vous la chance d'observer Jupiter ou Saturne ? Et si vous passiez la deuxième étoile ? La balade a éveillé en vous une âme d'astronome ? Participez à l'atelier d'initiation ludique à l'astronomie avec Michel Roux !

o Mardi 16 septembre à 20h au Lac de Buclet pour l'observation du ciel*

o Mercredi 24 septembre à 17h pour la conférence ludique.

Inscription à la médiathèque conseillée (si changement de date !) - Public familial - gratuit

* Selon les conditions météorologiques.



Le Planétarium fait escale au Bourg d'Oisans !

Vivre une séance de planétarium, c'est une émotion à nulle autre pareille ! Dans le cadre de l'exposition *Les Planètes* présentée à la médiathèque tout au long du mois de septembre, un planétarium sera installé en Oisans pour partir à la découverte des planètes et de l'univers. L'observatoire astronomique Tomastro s'installe au foyer municipal et vous invite à un voyage extraordinaire parmi les planètes, l'univers, les dinosaures et l'histoire de la terre sous un dôme équipé d'un système de projection à 360°. Le planétarium sera ouvert gratuitement au grand public pour deux séances uniquement de 18h à 19h et 19h à 20h heures le 26 septembre 2025. Renseignez-vous auprès de la médiathèque.

Pendant l'été

* Spectacle et atelier Voyage à Dos d'Escargot : le 16 juillet à partir de 10h30 pour les 3-6 ans.

* Exposition photo Le Groenland, aux Prises avec le Dérèglement Climatique, visible jusqu'au 23/08

Horaires de la médiathèque:

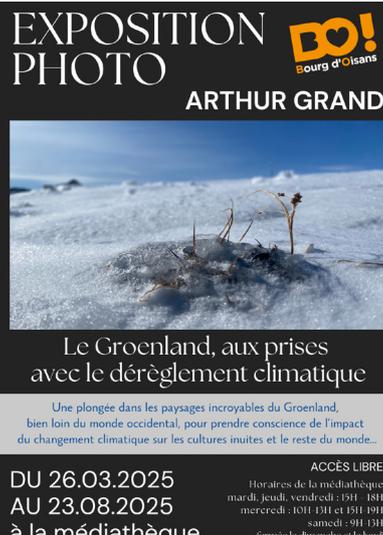
**mardi, jeudi, vendredi :
de 15h à 18h

**mercredi :

de 10h à 13h et de 15h à 19h

** samedi : de 9h à 13h

fermée le dimanche et le lundi



EXPOSITION PHOTO

ARTHUR GRAND

Le Groenland, aux prises avec le dérèglement climatique

Une plongée dans les paysages incroyables du Groenland, bien loin du monde occidental, pour prendre conscience de l'impact du changement climatique sur les cultures inuites et le reste du monde...

ACCÈS LIBRE
Horaires de la médiathèque
mardi, jeudi, vendredi : 15h - 18h
mercredi : 10h-13h et 15h-19h
samedi : 9h-13h
fermée le dimanche et le lundi

DU 26.03.2025 AU 23.08.2025 à la médiathèque



UNE SEMAINE DE CONTES EN OISANS !

VOYAGE À DOS D'ESCARGOT
Conte musical pour les tout-petits
Par Martine Imbart et Simon Pochet
du Collectif Fusées

de 3 à 6 ans
durée 30 min.

DATES ET LIEUX

- > **Mardi 15 juillet 2025 - 10h30** : Bibliothèque de Venosc
- > **Mercredi 16 juillet - 10h30** : Médiathèque du Bourg d'Oisans
- > **Mercredi 16 juillet - 15h30** : Médiathèque des Deux Alpes
- > **Jeudi 17 juillet - 10h** : Salle polyvalente de Mizoën
- > **Jeudi 17 juillet - 17h** : Salle des Ecrins à Aurs
- > **Vendredi 18 juillet - 10h** : Salle des fêtes de Voujany
- > **Vendredi 18 juillet à 17h** : Bibliothèque de Villard-Graveyron
- > **Mardi 22 juillet à 17h** : Médiathèque de l'Alpe d'Huez

Renseignements
Tel : 03 35 18 53 - rmo@ccoisans.fr

ccoisans.fr

isère
LE DÉPARTEMENT

AOISANS
PAYSANNE - OUVRIÈRE - VERDÈRE

L'identité numérique désormais en mairie

L'identité numérique est un ensemble d'attributs associés à une personne physique (nom, prénom...) enregistrés sous forme numérique. Une identité numérique va permettre à la fois de sécuriser et de simplifier la connexion aux différentes démarches, notamment administratives, de façon totalement dématérialisée. La certification de l'identité numérique France Identité a pour objectif de fournir un niveau de garantie répondant aux exigences de sécurité les plus fortes qui permettront la création de nouveaux services en ligne, notamment des services touchant à des démarches plus sensibles. Ce dispositif est désormais accessible en mairie du Bourg d'Oisans.

<https://france-identite.gouv.fr/identite-numerique-certifiee/>

Gardez la maîtrise de vos données d'identité



Prouver votre identité sans divulguer toutes vos données



Éviter l'usurpation de votre identité



Remplacer vos identifiants et mots de passe

France Identité est un nouveau service public permettant de créer son identité numérique régalienne. Cette application pour smartphone a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), mais aussi à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait un colis, etc).

Conditions nécessaires pour utiliser France Identité



Une nouvelle carte d'identité

Distribuée depuis août 2021 au format carte bancaire



Un smartphone Android avec le NFC ou iOS

Android 8.0 et iOS 16 minimum

+18

Être majeur

Qu'est-ce que l'identité numérique certifiée* ?

La certification de son identité numérique s'obtient après une vérification d'identité. Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte.

Le premier usage envisagé grâce à cette certification est la procuration de vote 100% dématérialisée pour les élections européennes de 2024.



Scanner le QR Code pour en savoir plus

N'hésitez pas à nous faire des retours pour améliorer l'application.

* Pour des raisons de sécurité, seuls les iPhones avec un système d'exploitation iOS 16 ou plus et les téléphones disposant d'un système Android égal ou supérieur à Android 11 permettront d'obtenir la certification du compte France Identité.



Comment obtenir votre identité numérique France Identité puis la faire certifier en mairie ?

Votre carte d'identité ressemble à

Vous ne pouvez pas encore bénéficier de l'identité numérique



Vous pouvez bénéficier de l'identité numérique et de sa certification

Pour créer votre identité numérique régalienn

Étape 1

Vous devez être âgé d'au moins 18 ans, et votre téléphone doit être compatible : téléphone disposant de la technologie NFC (Android 11 minimum ou iOS 16.6 minimum).



1
Téléchargez l'application France Identité



2
Créez votre identité numérique en suivant les instructions de l'application



3
Choisissez un code personnel à 6 chiffres

Bravo !

Vous avez à présent accès de façon sécurisée à de nombreux services :

- authentification en ligne,
- génération d'un justificatif d'identité à usage unique,
- présentation de votre droit à conduire...

Pour certifier votre identité numérique

Étape 2



1
Initialisez une demande de certification d'identité numérique dans votre application France Identité



2
Prenez rendez-vous dans une mairie qui propose ce service sur : rendezvous.passeport.ants.gouv.fr



3
Rendez-vous en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande



Dans les 48 h

après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans l'application France Identité du résultat de votre demande de certification.

La certification de votre identité numérique vous permet d'accéder à des démarches sensibles en ligne comme la procuration de vote et les services accessibles avec FranceConnect+ (Ma Prime Rénov, MonCompteFormation...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : france-identite.gouv.fr



France Identité : à quoi ça sert ?

Votre carte d'identité est au format carte bancaire ? Vous avez au moins 18 ans ?
Votre téléphone dispose de la technologie NFC et d'un système d'exploitation récent ?
Alors, vous pouvez profiter des avantages de l'identité numérique régaliennne en téléchargeant l'application officielle France Identité !

Vos avantages avec l'identité numérique



Créez un **justificatif d'identité numérique à usage unique** qui remplace la photocopie de carte d'identité et vous protège des risques d'usurpation d'identité dans vos démarches (dossier logement, réception de colis, demande de permis de conduire...)



Importez votre **permis de conduire** pour l'avoir toujours sur vous en cas de contrôle.



Authentifiez-vous facilement et de façon sécurisée à **tous les services France Connect** (déclaration d'impôt, changement d'adresse en ligne, demande de carte européenne d'assurance maladie, demande d'immatriculation d'un véhicule...)



Prouvez votre identité en face-à-face en gardant la maîtrise sur les données partagées. L'identité numérique n'affiche que votre photo, nom, prénom et est vérifiable sans transmission de vos données.

Vos avantages en plus avec la certification en mairie



Certifiez votre identité numérique en mairie pour accéder à des démarches en ligne **sensibles** en toute sécurité :

Procuration de vote
100 % dématérialisée



Bouquet de services accessibles
via FranceConnect+



Demandes de financement
de travaux de rénovation
énergétique avec MaPrimeRénov



Achat de formation avec
Mon Compte Formation



L'avantage
de la certification de votre
identité numérique,
c'est de pouvoir réaliser
de nombreuses démarches
qui nécessitent autrement
un déplacement physique
en mairie ou ailleurs
(gendarmerie, préfecture...)
pour vérifier votre identité.



Et bien d'autres
usages à venir...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : france-identite.gouv.fr

Commémoration du 8 mai

Pour le 80e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, le Bourg d'Oisans a vu se dérouler une cérémonie exceptionnelle. Défilé des sapeurs pompiers et des JSP (jeunes sapeurs pompiers), les enfants qui ont interprété *Le Chant des Marais*, *Le Chant des Partisans*, *La Marseillaise*, accompagnés de Guillaume Boujon, et de la LYRE, la présence d'un piquet d'honneur de la Batterie Oisans du 93e RAM. Une foule très importante s'est rassemblée et a vécu cette commémoration avec beaucoup d'émotion. Merci à celles et ceux qui ont rendu ce moment possible et au personnel enseignant des écoles qui a accompagné les enfants dans cette préparation.



État civil

Liste arrêtée au 15/05/2025

Naissances :

BASSET Tyana
BAURAIN Zéphyr
BULUCUA Gabin
GOLDEN Julia
LE MAREC Soan
MARQUE Léo
MESITI BORDEL Elio
VIEIRA DA CUNHA Leandre

PACS :

CHAMPION Alexis – QUARANTA BIDOIS Elora
GENEVIER Bastien – GARCIA Marie-Estelle

Mariages :

RELET Gaëtan - PEDERSEN Alice

Décès :

AMETLLER-VIDAL Angel
AYMOZ Monique née FINET
BERT Pierre
BESNIER Elisabeth
BETTOGLIA Danielle
BILLARD Paulette
BONINO Alain
CAILLET Nicole née OGET
CORMILLOT Jeanne née CHARLUT
COUVERT Hélène née CALLET-RAVAT
CRET Emile
DESOUCHE Nicole née BLANCHARD
ÉMIEUX Gabrielle née MÉDINA
FLEURUS Simone née KRUTY
GIRARD Raymonde née VELASCO
GIRAUD Jean-Louis
GRAZIOTTI Richard
GUÉRAUD Adrien
HUSTACHE Reymonde née BARTHÉLÉMY
JAUNET Jacqueline née ROUCHOUSE-MENESCLOU
MAQUIN Agnès née CASSARA
MASSIT Thierry
MIAILLIER Marguerite née GIDON
PENTECÔTE Thérèse née RENARD
PERROD Marie
POLYCARPE Gilbert
SIMON Yvonne née PINET
TURC Yvette née BRUN

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Guy VERNEY

RÉDACTION :

équipe municipale

COORDINATION :

Sébastien VACCARELLA

MAQUETTE :

Service communication

IMPRESSION

Médiatik Communication

Ne pas jeter sur la voie publique